

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazzu, directrice générale et greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 4 décembre 2023 à 19 heures, au 821 rue Principale **statueront** sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

- Autorisation d'agrandir la résidence unifamiliale dans la marge avant à 5,24 mètres du côté droit et à 4,26 mètres du côté gauche prescrites à 6,5 mètres;
- Autorisation de construire un abri d'auto rattaché à la résidence unifamiliale dans la marge avant à 4,17 mètres du côté droit et à 3,76 mètres du côté gauche prescrites à 6,5 mètres et dans les marges latérales du côté droit à 0,38 mètre au lieu de 2 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

1520 route des Chalets; lot no: 6 116 566.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 16 novembre 2023.

SIGNÉ :


Directrice générale et greffière-trésorière

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)